

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DES 2 BAIES
EN MONTREUILLOIS

N°1 FÉVRIER 2019

Agglo infos

Un nouveau regard sur notre territoire !



CA2BM
ggglomération
2 Baies en Montreuillois

Le magazine de la
Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois

- **P3** L'Édito du Président
- **P4-5** Le fonctionnement de l'agglo : les élus, les commissions
- **P6** Les services à la population
- **P7** Le développement économique
- **P8** Numérique : La fibre arrive !
- **P9** L'habitat
- **P10-11** Le dossier : la gestion des déchets
- **P12** Mobilité - transport
- **P13** Environnement : Eau et Assainissement
- **P14** Défense contre la mer
- **P15** Le soutien aux communes
- **P16** Les réalisations
- **P17** Les équipements
- **P18** La culture
- **P19** Le soutien aux évènements
- **P20** Nous contacter



■ **P9**
L'HABITAT
Aide aux primo-accédants, ADS



■ **P10 - 11**
LE DOSSIER
La gestion des déchets



■ **P13**
ENVIRONNEMENT
Eau et assainissement



■ **P17**
LES ÉQUIPEMENTS
en images

AGGLO INFOS

Est édité par la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois
Directeur de la Publication : Bruno COUSEIN
Conception/ réalisation : Studio M & service communication CA2BM
Rédaction et Photos : Marc MOLIN (CA2BM), Philippe Fruitier (Altimages), AdobeStock
Impression : Imprimerie MORDACQ-62120 Aire-sur-La-Lys
Tirage : 40 000 exemplaires sur papier 100% PEFC de fabrication française.
Dépôt légal : février 2019-ISSN : en cours



« Le changement fait toujours un peu peur c'est vrai ! »

Bruno Cousein, Président
de la Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois a maintenant deux années d'existence. Quel regard portez-vous sur ses premiers pas ?

"C'est un immense chantier qui a demandé beaucoup de travail et d'énergie. Nous avons eu un nombre considérable de réunions. Un chantier dont on a pris la mesure au fur et à mesure. C'est la fusion de trois ex communautés de communes qui avaient des compétences, des procédures et des modes de fonctionnement totalement différents. Il nous importe aujourd'hui de faire avancer l'ensemble de l'agglomération et les élus, en ligne et dans un but commun."

Si vous deviez retenir une seule chose de ces deux premières années à la présidence de cette collectivité. Ce serait quoi ?

"Je retiendrai surtout la volonté d'avancer ensemble qui émane de l'immense majorité des élus, leur implication dans chacune de nos réunions de commissions, de conseils, et bien entendu il y a toujours des exceptions qui confirment la règle."

Parlons projets. La CA2BM n'en manque pas. Le pôle gare à Etaples-sur-Mer par exemple, mais il n'est pas le seul. Parlez-nous des autres projets à venir au cours de cette année 2019 ...

"Oui, il y a aussi les ateliers relais sur le Champ Gretz à Rang-du-Fliers-Verton, le projet privé Tropicalia avec le dépôt du permis de construire très prochainement, la réserve muséale à Etaples-sur-Mer qui va être de nouveau d'actualité, le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, la mise en place de l'aide à l'accession à la propriété pour les primo-accédants, ..."

Il est un dossier qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive. Il s'agit évidemment de la collecte des déchets. Qu'avez-vous envie de dire aux plus inquiets de ce changement dans leurs habitudes ?

"Déjà il ne faut pas tout mélanger. Le conseil communautaire a acté un mode de collecte et de traitement des déchets végétaux et du verre qui n'était pas celui des communes de l'ex CCMTO (Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale). Un choix dicté par des raisons économiques évidemment puisque la loi NOTRe nous oblige d'apporter un même service sur les 46 communes. L'extension de ces deux collectes sur les 46 communes c'était un budget de 2 millions d'euros qu'il aurait bien fallu trouver dans la poche des contribuables, par l'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), ce que les élus dans leur immense majorité ont refusé."

Concernant la collecte au porte-à-porte, rien n'interdit la (ou les) municipalité(s) qui le souhaite(nt) d'apporter ce service à leur population à l'exemple de ce que fait la commune de Verton. La différence c'est quoi ?

"C'est que la commune, qui désire son service, trouve le financement. Mais ce n'est pas aux 46 communes de l'agglomération de financer un service qui ne serait proposé que sur quelques communes. En fait le ramassage des déchets verts en porte à porte c'est un peu comme le portage des repas à domicile des personnes âgées : c'est un service à la population. Certaines communes le font d'autres non."

Les prochaines années seront donc celles de la croissance de la structure. Une période importante pour lui donner la capacité à être forte dans les prochaines années. Comment envisagez-vous cette étape ?

"Sereinement, dans la mesure où la partie la plus difficile et ingrate qui était de fixer nos règles communes à travers nos statuts et nos compétences est réalisée. Il faudra désormais poursuivre les projets et lancer les prochains. Les futurs élus qui intégreront la communauté d'agglomération connaîtront les règles du jeu. Le changement fait toujours un peu peur. C'est vrai."

En fait la communauté d'agglomération est de plus en plus présente dans le quotidien de la population ?

"C'est tout à fait exact. De la douche du matin, à la poubelle que l'on sort en passant par la balade à vélo en famille ou sur les sentiers de randonnée, les longueurs de bassin en piscine, la lecture avec le prêt de livres, le stationnement facilité pour prendre le train c'est l'agglomération. Et la liste est longue."

LE PRÉSIDENT



Bruno COUSEIN,
Président de la CAZBM
Maire de Berck
Conseiller Départemental



Michel FOUQUES,
Vice-Président
Adjoint au maire de la ville du Touquet-Paris-Plage
(Finances)



Philippe COUSIN,
Vice-Président, Maire d'Ecures
(Gestion Des Equipements, Bâtiments
Communautaires et Services Techniques)



Sébastien BÉTHOUART,
Vice Président, Maire d'Airon-Saint-Vaast
(Citoyenneté et Gens Du Voyages)



Philippe FOURCROY,
Vice-Président, Maire d'Atin
(Défense Incendie et Eau Potable)



Joël LEMAIRE,
Vice-Président, Maire de Verton
(Liaisons Douces et Habitat Intermédiaire)



Walter KAHN,
Vice-Président, Maire de Cucq
(Assainissement)



Jacques FLAHAUT,
Vice-Président, Maire de Sorrus
(Mobilité et Transports)



Claude VILCOT,
Président, Maire de Groffliers
(Culture et Patrimoine)



Geneviève MARGUERITTE,
Vice-Présidente, Maire de Lefaux,
Conseillère Départementale
(Jeunesse, Enfance, Petite Enfance et Affaires Sociales et Politique de la ville)



Jean-Claude ALLEXANDRE,
Vice-Président,
Maire de Campigneulles-Les-Petites
(Urbanisme, Planification, Habitat et Logement)



Pierre-Georges DACHICOURT,
Vice-Président,
Adjoint à La Ville de Berck,
(Défense Contre La Mer et Gestion Du Trait De Côte)



Gaston CALLEWAERT,
Vice-Président, Maire de Camiers
(Sports et Tourisme)



JEAN-CLAUDE GAUDUIN,
Vice-Président, Maire de Waben
(Collecte, Traitement et Valorisation
Des Déchets)



JEAN-CLAUDE DESCHARLES,
Vice-Président, Maire de Saint-Josse (Informatique, NTC et Très Haut Débit)

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Mary BONVOISIN,
Maire de Merlimont
(Insertion et Formation)



Claude COIN,
Maire de Rang-Du-Fliers
(Personnel, Mutualisation
et Développement Economique)



Hubert DOUAY,
Maire de
Campigneulles-Les-Grandes
(Ruralité, Érosion et
Inondation Fluviales)

LES 64 AUTRES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

Marc DELABY, Airon-Notre-Dame / Patrick HERLANGE, Beaumerie St Martin / Danièle BERTIN, Valérie DECLERCQ, Jean-Marie MICHAULT, Jocelyne CAULIER, Jean-Jacques OPRESKO, Claudine OBERT, Jean-Claude RICART, Claudine TORABI, Jérôme DELETRÉ, Marie-France BUZELIN, Fernand DUCHAUSSOY, Marie-Claude LAGACHE, Berck-Sur-Mer / David CAUX, Bernieulles / Dominique MASSON, Beutin / Michel HEDIN, Brexent Enocq / Yannick VEREZ Camiers / Gérard JEGOU, Colline-Beaumont / Roberte SENNINGER, Conchi-Le-Temple / Emile CREPIN, Cormont / Evelyne LENGLET, Didier BOMY, Margarete BARBARA, Cucq / Daniel JUMEZ, Estrée / Hubert MAQUAIRE, Estreelles / Philippe FAIT (Conseiller Départemental), Lucien BONVOISIN, Christelle BEURAIN, Sébastien BAILLET, Josiane BOUTOILLE, Dominique DELSAUX, Maryse MAILLART, Pascal THIEBAUX, Jean-Pierre LAMOUR, Francis LEROY, Etaples-sur-Mer / Norbert MAGNIER, Francq / Maurice NEUVILLE, Hubersent / Patrick VIOLIER, Inxent / Jean LEBAS, La Calotterie / Jean-François ROUSSEL, La Madelaine-sous-Montreuil / Benoît ROUZE, Lépine / Lilyane LUSSIGNOL, Daniel FASQUELLE (Député), Sophie MOREL, Le Touquet / Sascha MAIGNAN, Longvillers / Laurent SAGNIER, Maresville / Cécile MIOTTI, Michel PETIT, Merlimont / Jean-Paul DE LONGUEVAL, Montcavel / Charles BARÈGE (Conseiller Régional), François DESRUES, Montreuil-sur-Mer / Christine LAUTROU, Nempont-St-Firmin / Daniel BOURDELLE, Neuville-sous-Montreuil / Thierry SAMIEC, René VAMBRE, Michel MEURILLON, Rang-du-Fliers / Maryse JUMEZ, Recques-Sur-Course / Bertrand LEFEBVRE, Saint-Aubin / Bruno DELENCLOS, Tigny-Noyelle / Hubert DEGRÈVE, Tubersent / Jeannine SAMASSA, Verton / Véronique GRAILLOT, Wailly-Beaucamp / Alain SALOMON, Widehem

L'AGGLO COMMENT ÇA MARCHE ?

Les compétences...



✓ **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MOBILITÉ**
Zones d'activités, soutien à l'emploi, gestion et création de pépinières d'entreprise...



✓ **TRANSPORTS /MOBILITE**
Pôles gares, pistes cyclables, sentiers pédestres, transports scolaires et interurbains, mise en place Rézo Pouce, ...



✓ **HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE**
L'accès au logement social, aide aux primo accédants, lutte contre l'habitat indigne, actions dans le cadre des contrats «Quartier Politique de la Ville », ...

✓ **URBANISME**
Élaboration du Plan Local Urbanisme Intercommunal, Schéma de cohérence territoriale, les documents d'urbanisme (exemple permis de construire), autorisations urbanisme, ...

✓ **ENVIRONNEMENT**
Gestions des déchets, défense contre la mer, lutte contre les inondations et les ruissellements, qualité des eaux de baignade, ...



✓ **EAU ET ASSAINISSEMENT**
Production et distribution d'eau potable, accompagnements des propriétaires dans les domaines de l'assainissement collectif et non collectif,...



✓ **ENFANCE JEUNESSE**
Gestion de l'accueil des jeunes enfants au travers du Relais d'Assistants Maternels, éveil musical dans les écoles au travers du Pôle Intercommunal d'Apprentissage des Musiques.



✓ **CULTURE ET SPORT**
Gestion des équipements, soutien aux grands événements intercommunautaires, programmation de la saison culturelle, ...



✓ **TRÈS HAUT DÉBIT**
Déploiement du très haut débit et de la fibre optique, feuille de route numérique pour le territoire, ...

Le fonctionnement...



Les décisions prises par les élus communautaires sont l'aboutissement de plusieurs étapes. La première consiste en la tenue de **COMMISSIONS** (Finances, Développement économique, mobilité, transports, culture, déchets, etc...). Ces dernières sont composées d'élus communautaires mais aussi de conseillers municipaux issus des 46 communes de la CA2BM. Lors de ces réunions, les membres discutent et proposent des sujets qui seront ensuite soumis au **BUREAU**. Ce dernier est composé du président, des vice-présidents et des conseillers délégués. Après discussion, le bureau valide ou pas, les propositions. C'est ensuite la dernière étape avec le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, lequel se réunit une fois par mois. La délibération est alors soumise au vote de l'ensemble des 82 délégués.

46 le nombre de communes regroupées dans la CA2BM.
Airon-Notre-Dame, Airon-Saint-Vaast, Attin, Beaumerie-Saint-Martin, Berck-sur-Mer, Bernieulles, Beutin, Bréxent-Énocq, Camiers, Campigneulles-les-Grandes, Campigneulles-les-Petites, Colline-Beaumont, Conchil-le-Temple, Cormont, Cucq, Écuires, Estrée, Estréelles, Étapes-sur-Mer, Frençq, Groffliers, Hubersent, Inxent, La Calotterie, La Madelaine-sous-Montreuil, Lefaux, Lépine, Le Touquet-Paris-Plage, Longvilliers, Maresville, Merlimont, Montcavrel, Montreuil-sur-Mer, Nempont-Saint-Firmin, Neuville-sous-Montreuil, Rang-du-Fliers, Recques-sur-Course, Saint-Aubin, Saint-Josse-sur-Mer, Sorrus, Tigny-Noyelle, Tubersent, Verton, Waben, Wailly-Beaucamp, Widehem.

11 le nombre de réunions du conseil d'agglomération en 2018

18 commissions

38 réunions des commissions en 2018

353 délibérations ont été votées en 2018 (301 à l'unanimité)

L'Agglo... auprès de la population



Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) c'est quoi ?

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un service libre et gratuit pour les habitants de la CA2BM.

A qui s'adresse-t-il ?

Le **RAM** s'adresse aux professionnels de l'accueil individuel des enfants (assistants maternels et gardes à domicile) du territoire de la **CA2BM**, mais aussi aux parents employeurs, aux futurs parents employeurs mais aussi aux candidats à l'agrément.

Le siège du **RAM** de la **CA2BM** est situé au 319, Rue de la Mairie à Ecuire. **03.21.90.94.44**.

38 communes (sur les 46) de la **CA2BM** proposent au moins un assistant maternel

322 le nombre actuel d'assistants maternels sur le territoire de la **CA2BM**

Le PIAM vous connaissez ?

Le Pôle Intercommunal d'Apprentissages des Musiques (**PIAM**) est un service aux écoliers de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois (**CA2BM**).

Ce service territorial d'enseignement artistique a pour mission l'enseignement de la musique auprès des enfants des écoles maternelles et élémentaires du territoire, en partenariat avec les enseignants volontaires.

2977 élèves ont bénéficié des interventions des équipes du **PIAM** en 2018.

Vous connaissez vos droits ? Les PAD vous accueillent

Le **PAD** a pour mission principale de faire connaître à chacun les droits dont il dispose et ainsi permettre à chacun de savoir comment et par quel intermédiaire les mettre en œuvre. Pour ce faire, des permanences de professionnels du Droit et de nombreuses associations partenaires se tiennent gratuitement et sur rendez-vous dans les locaux du PAD de Berck-sur-Mer et d'Étaples-sur-Mer.

3242 personnes sont venues à l'un des deux points d'accueil en 2018.

Où ?

A Berck-sur-Mer, le Point d'accès aux droits est situé Cottage des Dunes - Rond-Point du Cottage - Tél. 03.21.89.90.41

A Etaples-sur-Mer Local Regain - Résidence Bretagne - Rue Neuve - Tél. 03.21.89.67.30



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En matière de développement économique, la CA2BM intervient dans différents domaines : création et gestion de bâtiments relais, de pépinières d'entreprises, d'espaces de coworking ; aménagement de zones d'activités...

Sur le territoire, la CA2BM dispose de 3 zones d'activités : à Campigneulles-les-Petites (ZAE du Moulin), à Etaples-sur-Mer (Opalopolis) et à Rang-du-Fliers (Champ Gretz).

Le service développement économique de la CA2BM agit dans plusieurs domaines d'intervention avec pour objectifs d'optimiser les conditions d'accueil des entreprises, d'accompagner les projets de développement et de création d'entreprises, de promouvoir le territoire et enfin d'animer le tissu économique.

Renseignements auprès du service développement économique de la CA2BM au 03.21.89.98.40.



La zone OPALOPOLIS à Etaples-sur-Mer

Le centre d'affaires accueille l'espace Coworking, 10 entreprises et 4 ateliers dont un est disponible. Le grand projet pour cette zone sera de nature commerciale avec une grande surface et plusieurs cellules commerciales (Hôtel, restaurant, ...). Le démarrage des travaux est attendu pour la fin de l'année 2020.

La zone d'activité économique du MOULIN à Campigneulles-les-Petites est située aux portes de Montreuil-sur-Mer. Elle affiche aujourd'hui complet.

21

le nombre d'entreprises en activités en ce début 2019 sur l'ensemble des trois zones d'activités.



7

LE CHAMP GRETZ à Rang-du-Fliers et Verton

D'une superficie totale d'environ 71 ha, cette zone est en pleine évolution. Le programme de logement suit son cours et concernera à son terme 311 logements. Sur le plan économique, le grand projet Tropicalia devrait commencer à sortir de terre d'ici la fin de l'année, tout comme les ateliers relais qui pourront héberger 8 entreprises début 2020. L'Hôtel le Sémaphore et les locaux de la médecine du travail (ASTIL) sont déjà en activité.



LA FIBRE ARRIVE!



ÇA VA SURFER!

→EN 2019

à Airon-Notre-Dame*, Airon-Saint-Vaast, Attin, Bernieulles*, Beutin*, Brexent-Enocq*, Campigneulles-Les-Grandes, Campigneulles-Les-Petites*, Camiers*, Cormont*, Cucq*, Ecuire*, Etaples*, Estréelles*, Frencq, Hubersent, La Calotterie*, Lefaux*, Longvilliers*, Maresville, Merlimont*, Montcavrel*, Neuville-sous-Montreuil*, Rang-du-Fliers*, Recques-sur-Course*, Saint-Aubin*, Saint Josse*, Sorrus*, Tubersent*, Verton*, Wailly-Beaucamp*, Widehem*

→EN 2020

à Airon-Notre-Dame*, Beaumerie-Saint-Martin*, Beutin, Brexent-Enocq*, Camiers*, Campigneulles-les-Petites*, Cucq*, Colline-Beaumont*, Conchil-le-Temple*, Ecuire*, Etaples*, La Calotterie*, La Madelaine-Sous-Montreuil, Lefaux*, Lépine*, Le Touquet*, Merlimont*, Montreuil-sur-Mer*, Nempont-Saint-Firmin*, Rang-Du-Fliers*, Saint Aubin*, Saint Josse*, Sorrus*, Tigny-Noyelles, Tubersent*, Verton*, Waben*, Wailly-Beaucamp*, Widehem*

→EN 2021

à Beaumerie-Saint-Martin*, Bernieulles Camiers*, Cormont*, Conchil-Le-Temple, Cucq*, Estrée, Estréelles Groffliers, Inxent, Lépine, Le Touquet*, Longvilliers*, Montcavrel*, Montreuil-Sur-Mer*, Neuville-Sous-Montreuil*, Nempont-Saint-Firmin*, Rang-Du-Fliers*, Recques-Sur-Course*, Verton*, Waben, Wailly-Beaucamp*

*En partie

32 le nombre de communes dont les habitants pourront disposer de la fibre optique au pied de leur habitation à la fin de l'année 2019.

Ordinateurs, télévisions, tablettes, téléphones : les objets connectés sont de plus en plus nombreux dans les foyers. La fibre optique facilite les utilisations multiples et en simultané. Fini le « ça rame ». Cette technologie arrive aux portes des habitations, dans toutes les communes de l'agglomération selon un calendrier bien établi. Pour la zone publique (gérée par Fibre 59/62).

Dans le cadre du déploiement du Très Haut Débit (THD), la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois est adhérente au syndicat mixte « La Fibre Numérique 59/62 », entité chargée du déploiement de la fibre sur l'ensemble des zones dites « publiques » du Nord-Pas-de-Calais. La ville de Berck-sur-Mer, couverte par un opérateur privé, n'est pas concernée par ce déploiement.

A ce titre, la CA2BM cofinancera, avec le Département du Pas-de-Calais et la Région Hauts de France, le raccordement de 45 communes dans la période 2018-2021.

Sur un total de 8,75 millions d'euros de travaux pour ces 45 communes, la CA2BM investira 1,75 million d'euros au titre de la participation au raccordement des particuliers.



Habiter Mieux : faire construire ou acheter pour la première fois

Vous envisagez de faire construire ou d'acheter une maison pour la première fois ? La Communauté d'agglomération des 2 baies en Montreuillois peut vous aider. En partenariat avec la Région Hauts de France, la CA2BM peut effectivement vous apporter une aide financière (à partir de 8000 euros pour du neuf, à partir de 12 000 euros pour de l'ancien) selon des critères d'éligibilité. Retrouvez tous les renseignements sur notre site www.ca2bm.fr

ADS?

Trois lettres pour
Application du
Droit des Sols
Que font-ils ?



Le service ADS (application du Droit des Sols) a pour mission de vérifier la conformité des travaux et constructions par rapport aux règles contenues dans le Plan Local d'Urbanisme ou tout autre document d'urbanisme, ou à défaut du Règlement National d'Urbanisme. Pour faire simple, vous voulez construire (garage, dépendance, véranda, etc.) ou effectuer des travaux (toiture, menuiseries, etc.) les services ADS sont là pour vous renseigner et vous guider. 3 services ADS vous accueillent sur le territoire : à Berck-sur-Mer, Le Touquet-Paris-Plage et Montreuil-sur-Mer (sauf pour les communes qui n'ont pas choisi de bénéficier de ce service)

3713 permis de construire ont été instruits en 2018.

Thermographie aérienne

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'habitat et de la lutte contre la précarité énergétique, la CA2BM s'est engagée dans une étude thermographique à l'échelle de ses 46 communes. Cette étude avait pour objectif de mettre à disposition des habitants, des collectivités ou encore des entreprises installées sur le territoire, des éléments permettant à chacun de visualiser sur les habitations ou bâtiments les déperditions de chaleur en toiture notamment. Les clichés sont disponibles sur rendez-vous au siège de la CA2BM et dans quelques semaines dans vos mairies..

4200 personnes se sont déplacées lors des trois réunions de restitution des résultats de l'étude pour leur habitation.

Elaboration du PLUiH de la CA2BM

La CA2BM a prescrit en avril 2017 l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat.

Le bureau d'étude a été choisi en juin 2018 afin de réaliser ce document.

L'année 2019 sera dédiée à la réalisation des diagnostics sur les différentes thématiques (foncier, habitat, patrimoine, environnement, agricole, économie,...).

Le but est d'avoir une vision globale et partagée des enjeux du territoire.

Nos services iront à votre rencontre afin d'affiner le diagnostic grâce à vos contributions.

A l'issue de cette phase de diagnostic, des réunions publiques seront organisées afin d'exposer et étoffer les données recueillies.

Tout au long de l'élaboration du PLUiH, les administrés pourront faire part de leurs remarques dans les documents mis à disposition dans les 46 communes de la CA2BM ainsi qu'au siège de l'agglomération à Montreuil-sur-Mer

Vous pourrez prendre connaissance de l'avancée de l'étude via le site internet de la CA2BM.

UNE HISTOIRE DE DÉCHE

L'homme est ainsi fait. Il produit des ordures ménagères et autres déchets. Alors il faut bien s'en occuper. Cela fait ainsi partie des compétences de la communauté d'agglomération (CA2BM). Pas facile à gérer. En effet des déchets il y en a de toute sorte. Des déchets secs, des propres, des ménagers. Une fois collectés, tous n'ont pas la même destination quand il s'agit de traitement.



Ce qui va se passer au 1^{er} avril 2019

10

L'intégralité du territoire de la CA2BM, donc les 46 communes, bénéficiera du même système de collecte des déchets. Pourquoi ? Tout simplement pour répondre aux obligations législatives et aux contraintes réglementaires qui s'imposent à la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois

Ce qui va changer ?

Toutes les 46 communes bénéficieront du même système de collecte (en porte à porte pour les ordures ménagères et pour les déchets recyclables) et via des points d'apport volontaire pour le verre (colonnes) et déchets végétaux (déchèteries et bennes disposées dans certaines communes).

Les habitants seront informés des modifications et changements avec la distribution du nouveau calendrier de collecte des déchets prévue en mars.

74 678 tonnes de déchets ont été collectées sur le territoire de la CA2BM en 2017.. Soit une moyenne de 1110 kilos par an et par habitant.

4221 tonnes de verre ont été collectées pour la CA2BM en 2017.

284 colonnes à verre en apport volontaire sont réparties sur le territoire. Avec le nouveau mode de collecte, ce sera une centaine de colonnes supplémentaires qui trouveront place sur le territoire.

22,70 en millions d'euros c'est le budget "collecte et valorisation des déchets"

Un doute ? Une question ? Composez le

0 800 880 695

Service & appel gratuits



DÉCHETS. Le Vrai du faux !



Le nouveau système des collectes des ordures ménagères permettra de proposer à tous les habitants de la CA2BM de bénéficier des mêmes services.

VRAI : effectivement chaque habitant bénéficiera de la même collecte à savoir une poubelle jaune destinée au tri (déchets recyclables) et une poubelle noire pour les ordures dites ménagères.

Le ramassage des verres et des déchets végétaux (tontes, taille de haies, etc...) ne sera plus assuré par l'agglomération.

VRAI : comme c'était d'ailleurs déjà le cas dans les communes des ex Communautés de Communes du Montreuillois et Opale sud.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) va augmenter.

FAUX : au contraire elle va baisser puisque le conseil d'agglomération l'a voté. Elle baissera de 0,7% pour l'ensemble des foyers.

Généraliser le ramassage des déchets végétaux et des verres au porte à porte aurait coûté cher aux contribuables.

VRAI : la facture aurait été de l'ordre de deux millions d'euros et il aurait donc fallu augmenter la TEOM pour financer cette dépense nouvelle.

Pour compenser la perte des services comme le ramassage en porte à porte des verres, des nouvelles colonnes à verre seront installées dans les communes concernées.

VRAI : tout à fait, leur nombre sera établi en fonction de la population de la ville et de son aspect touristique par exemple avec la présence de résidences secondaires. Une centaine de containers d'apport pour le verre sera ainsi implantée en des lieux adéquats. Des implantations qui se feront en concertation avec les mairies.

Le nombre de tournées de ramassage diminuera dans les communes rurales.

VRAI : le ramassage des déchets ménagers aura toujours lieu toutes les semaines et celui des déchets recyclables tous les 15 jours.

D'ici 2025 il faudra diminuer de 50 % le tonnage des déchets ménagers enfouis.

VRAI : aujourd'hui 100 % des déchets ménagers produits par notre collectivité sont enfouis. Il faudra diviser par deux ce chiffre à l'horizon 2025. Tout un travail de sensibilisation et de pédagogie sera mis en place au travers de diverses actions pour atteindre cet objectif.





A bicyclette!

Pour développer les modes de déplacements doux, la CA2BM réalise des travaux de création de pistes cyclables qui s'intègrent dans le réseau de l'Eurovéloroute littorale.

L'objectif de la CA2BM est de finaliser le tracé et, ainsi, offrir aux usagers un itinéraire complet allant du nord au sud du territoire. En 2017, une piste cyclable entre Cucq et Le Touquet-Paris-Plage a été réalisée dans le secteur dit de la Nouette. En 2018, des travaux ont été engagés à Berck-sur-Mer.



Pouce : vous vous arrêtez !

Afin de compléter l'offre de transport du territoire, la CA2BM a souhaité mettre en place une solution d'«auto-stop» sécurisé et organisé dans les 46 communes de l'agglomération. A ce titre, la CA2BM a adhéré au Rézo Pouce et développera d'ici quelques semaines des arrêts dans l'ensemble des communes du territoire, en partenariat avec la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois et 7 Vallées Comm. La mise en place se fera au printemps 2019.



Un kilomètre à pied ça use...

Le territoire dispose d'un réseau de 350 km de chemins balisés, de promenades à pieds, à cheval, en VTT. Ils permettent la découverte des paysages des vallées de l'Authie, de la Canche et de la Course, des plateaux agricoles entrecoupés de vallées verdoyantes, de paysages littoraux d'estuaires, de massifs dunaires et de marais arrière littoraux. Ces boucles proposent des balades entre 6 et 23 Kilomètres.

350 en kilomètres c'est la longueur totale des chemins
labelisés sur le territoire de la CA2BM

12

Prendre le train



Dans le cadre de sa compétence «transport», la CA2BM renforce l'intermodalité des pôles «gare», afin de rendre aussi naturel et facile que possible, grâce à des aménagements spécifiques, le passage d'un mode de transport à l'autre. Après le pôle gare de Rang-du-Fliers aménagé en 2015, c'est au tour de la gare d'Etaples-sur-Mer de voir ses extérieurs évoluer. Ces travaux se dérouleront en 3 phases. Le chantier a débuté en cette mi-janvier. La facture des travaux de plus de 3,5 millions d'euros sera financée par la CA2BM, la ville d'Etaples-sur-Mer et le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)

ÇA COULE DE SOURCE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CA2BM a pris la compétence «eau potable». Cette compétence reprend la production et la distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire des 46 communes. Cette compétence peut être gérée en régie (gestion directe) ou en affermage (gestion déléguée).

Les communes de Camiers, Cucq, Etaples-sur-Mer, Merlimont, du Touquet-Paris-Plage et de Verton ont délégué l'exécution de leur service à Véolia Eau.

Les abonnés de ces communes continuent à s'adresser à cette entreprise pour tous les problèmes concernant l'eau potable : administratif, facturation ou technique. Véolia Eau - 108, Rue de Londres - Le Touquet-Paris-Plage / 09.69.36.72.61.

6 618 000

en m³ c'est le volume d'eau capté par les 11 champs captants

Pour les autres communes, le service est géré en régie, par zonage, par le personnel déjà en place dans les divers syndicats ou services communaux existants.

2 zones sont donc constituées :

ZONE NORD :

Attin, Bernieulles, Beutin, Brexent-Enocq, Cormont, Estrée, Estréelles, Frencq, Hubersent, Inxent, Lefaux, Longvilliers, Maresville, Montcavrel, Neuville-sous-Montreuil, Recques-sur-Course, Tubersent, Widehem.

**Les bureaux d'accueil du public se situent au 11-13, Place Gambetta à Montreuil-sur-Mer.
Contact : 03.21.06.66.66. Astreinte : 06.84.27.73.33.**

ZONE SUD :

Airon-Notre-Dame, Airon-Saint-Vaast, Beaumerie-Saint-Martin, Berck-sur-Mer, Campigneulles-les-Grandes, Campigneulles-les-Petites, Colline-Beaumont, Conchil-le-Temple, Ecuire, Groffliers, La Calotterie, La Madeleine-sous-Montreuil, Montreuil-sur-Mer, Nemont-Saint-Firmin, Rang-du-Fliers, Saint-Aubin, Saint-Josse, Sorrus, Tigny-Noyelle, Waben, Wailly-Beaucamp

**Les bureaux d'accueil du public se situent au 459, Rue de l'Impératrice à Berck-sur-Mer.
Contact : 03.21.89.90.20. Astreinte : 06.08.70.02.46.**



Assainir pour préserver

Qu'il soit collectif ou non collectif, l'assainissement des eaux usées vise à préserver les ressources en eau, le patrimoine naturel et la qualité de vie, en évitant les rejets directs dans la nature.

La CA2BM informe et accompagne les propriétaires d'habitations dans les domaines suivants :

- Assainissement collectif : demande de boîtes de branchement, demande d'interventions pour réseau bouché, demande de raccordement au réseau, subventions,...
- Assainissement non collectif : installation d'assainissement non collectif neuf, réhabilitation d'un dispositif ancien, subventions pour les réhabilitations, demandes de vidanges, demandes d'informations sur les différentes filières,...

4 100 000

en m³ c'est le volume d'eaux usées traité dans les 4 stations d'épuration du territoire

SE PROTÉGER DE LA MER !



14

En matière de défense contre la mer, la CA2BM porte des opérations visant à lutter contre les risques de submersion marine et l'érosion côtière.

En effet, la Côte d'Opale est soumise à un phénomène d'érosion : les marées et les courants marins emportent le sable des plages et des dunes (appelé cordon dunaire), ce qui a pour conséquence de désensabler certaines plages, d'en engraisser d'autres mais surtout de réduire le cordon dunaire, protection naturelle contre les risques de submersion de la partie rétro littorale plus basse.

Par ailleurs les deux estuaires « dits picards » de l'Authie et de la Canche sont soumis à un phénomène de migration sédimentaire vers le nord qui provoque une avancée de la partie sud de l'estuaire (le poulier) et une érosion de la partie nord (le musoir).

De la Canche à l'Authie,

Dans le cadre des deux PAPI (Programme d'Actions et de Prévention des Inondations) - Bresle-Somme-Authie et Canche, la CA2BM porte des opérations et des actions afin de lutter contre les risques de submersion.

Des travaux déjà réalisés

La rénovation d'une partie du perré de Merlimont, l'enrochement de l'Anse des Sturnes à Berck, le réensablement de la plage de Merlimont, le réensablement au Bois des Sapins à Groffliers, ... autant d'actions à mettre au crédit de la CA2BM.

Le PAPI c'est quoi ?

Programme d'Actions et de Prévention des Inondations.

C'est un outil de contractualisation entre l'Etat et les collectivités. Le label est obtenu après un long processus d'instruction du niveau local au niveau national.

Le PAPI Canche est avant tout un programme fluvial, il comportera néanmoins un volet littoral qui portera sur la réfection des digues de protection de la Canche.

Il est porté par le Syndicat Mixte Canche et Affluents sur l'ensemble du bassin versant de la Canche (SYMCEA).



4 millions d'euros c'est la somme que la CA2BM (qui a pris le relais de l'ex CC Opale Sud) a investi en baie d'Authie depuis 2014.

L'Agglo aux côtés des communes

TROIS EXEMPLES PARMI TANT D'AUTRES...

La Communauté d'Agglomération a décidé d'allouer une enveloppe de 1,5 million d'euros par an dans le but de soutenir l'investissement des communes, soit 4,5 millions d'euros sur la période 2018-2020.

Ces fonds de concours pourront se reporter d'une année sur l'autre jusque 2020. Rappelons que le montant du fonds de concours ne pourra excéder la participation de la commune, déduction faite des autres demandes de subventions (Etat, Département, Région, FDE, Agence de l'Eau, CAF...).

30

dossiers ont reçu un avis favorable pour un soutien financier de la CA2BM dans le cadre des fonds de concours.



TUBERSENT

C'est un terrain multi-sports qui a vu le jour avec l'aide financière de la CA2BM à hauteur de 7980 euros, soit l'équivalent du reste à charge pour la commune.

15



RECQUES-SUR-COURSE

Le lotissement de l'impasse de la Tour a eu droit un beau lifting avec une participation de la communauté d'agglomération à hauteur de 9525 euros. La facture pour la commune s'est élevée à 22 115,40 euros.



VERTON

La rue des Belles Dames est devenue plus sécurisée pour les usagers. La CA2BM a aidé la commune pour ces travaux pour un montant de 39 820 euros, la part communale étant de 54 322,70 euros.

18 communes ont sollicité et bénéficié d'un fonds de concours.

Attin, Berck, Beutin, Brexent-Enocq, Campigneulles-les-Petites, Colline-Beaumont, Conchil-le-Temple, Cormont, Ecuire, Hubersent, Lefaux, Neuville-Sous-Montreuil, Rang-du-Fliers, Recques-sur-Course, Sorrus, Le Touquet-Paris-Plage, Tubersent et Verton



On traverse facile

La passerelle dit du bac d'Attin a fait peau neuve. Il est, depuis l'été 2017, possible aux promeneurs de traverser la Canche à pied entre La Madeleine-sous-Montreuil et Attin. C'était une question de sécurité, vu l'état de l'ancienne passerelle.



On se jette à l'eau

Après la piscine d'Etaples en 2017, celle de Berck fin 2018 début 2019, un grand chantier attend la piscine d'Ecuires qui verra son bassin complètement refait ainsi que l'accessibilité.

On restaure

Monuments emblématiques de l'Histoire du Montreuillois, les Remparts subissent l'usure du temps. La CA2BM en collaboration avec la ville de Montreuil et en partenariat avec l'association CHAM (Chantiers Histoire et Architecture Médiévales) accompagne une opération de restauration débutée en 2017, dans le cadre d'un chantier-école.



On roule de mieux en mieux

A Cucq, à Berck, de nouvelles pistes cyclables ont vu le jour pour le plus grand bonheur des adeptes de la petite reine en famille ou en solo.



On tourne mieux

Au cœur d'une zone de plus en plus commerciale, le giratoire de Merlimont apporte une réponse intéressante aux usagers de la route et aux clients des différents commerces. La CA2BM a financé à hauteur de 320 000 euros ce giratoire, soit 53,33% du coût total.



L'Agglo en mode sport et culture !

En matière de sports, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois n'est pas en reste. Les trois piscines situées sur son territoire sont ainsi de sa compétence. Fonctionnement et investissements sont à 100 % du ressort de la CA2BM. Berck, Ecuire et Etaples sont donc les trois communes où il est possible de piquer une tête dans des bassins gérés et entretenus par la CA2BM. L'Agglo gère également le complexe sportif de la commune d'Ecuire (lequel était de la compétence de la Communauté de Communes du Montreuillois).

102 141 personnes (hors scolaires) ont fréquenté les bassins des piscines de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois



Des sites adaptés à la culture

Le territoire de la communauté d'agglomération est riche de plusieurs équipements entièrement gérés par la CA2BM.



Ce n'est pas du cinéma

Les cinéphiles peuvent ainsi profiter du confort et des programmations du Cinos à Berck sans oublier le cinéma de la cité des Remparts, lequel vient de retrouver son label "Salle Art et Essai"



17

De quoi tourner les pages

La lecture publique n'est pas en reste avec la médiathèque de Berck et ses deux satellites basés à Rang-du-Fliers (en photo) et à Conchil-le-Temple. Des lieux où la part belle est faite à la lecture sur tous supports (papiers, numériques, CD). Avant l'été, la médiathèque d'Attin deviendra une réalité pour le bonheur de tous les passionnés de lecture en tous genres.

106 745 personnes ont franchi la porte de l'une des trois médiathèques

161 153 documents ont été prêtés au cours des douze derniers mois.

JEUX DE MOTS JEUX DE NOTES

Une saison culturelle riche et variée !

De l'émotion, du plaisir et de la poésie, voilà en quelques mots résumée la saison culturelle soutenue et orchestrée par la CA2BM. Une saison à vivre ensemble en différents lieux du territoire.

Un programme artistique exigeant et varié : théâtre, musique, danse, contes, expositions, projections, concerts, lectures... Vous avez tous les choix. Cette saison culturelle (seconde du nom) fait la part belle au Contrat Local d'Éducation Artistique qui revient colorer nos villes, mais voit aussi fleurir les nombreux événements et festivals soutenus par la CA2BM. Une saison culturelle qui peut être une fenêtre ouverte sur le monde et ses cultures comme ce fut le cas lors de l'automne et de l'hiver dernier avec de très belles expositions sur Israël.

C'est nouveau...

À noter, l'arrivée d'un petit nouveau : un salon du livre pour les 0-3 ans proposé dans le cadre de Lire aux Éclats, en partenariat avec les équipements et les professionnels petite enfance de la CA2BM. De belles rencontres vous attendent avec cette programmation qui contribue au rayonnement de notre territoire et à l'épanouissement culturel des plus jeunes.

Rendez-vous le 8 juin au Kursaal de Berck.

93 le nombre
de rendez-vous dans le cadre
de la saison culturelle 2018/2019

*Retrouvez le programme de la saison
culturelle sur <http://culture.ca2bm.fr>*





CŒUR DIAPASON

(plusieurs rendez-vous tout au long de l'année)



ENDUROPALE

à Le Touquet-Paris-Plage (1, 2 et 3 février 2019)



LES NUITS BAROQUES

à Montreuil, Le Touquet et Etaples (du 20 au 25 février 2019)



FRAPPADINGUE

à Montreuil-sur-Mer (5 mai 2019)



FESTIVAL MUSICA NIGELLA

(22 mai au 2 juin 2019)



LES MISÉRABLES

à Montreuil (26-27-28-29 juillet et 2-3-4-5 août 2019)



FESTIVAL ROCK EN STOCK

à Etaples (3 et 4 août 2019)



MANIFESTATIONS

RENCONTRES INTERNATIONALES DE CERFS-VOLANTS

à Berck (6 au 14 avril 2019)

Coup de pouce aux évènements

LES RENDEZ-VOUS 2019...

En plus de sa propre programmation dans le cadre de la saison culturelle intercommunale, la CA2BM soutient financièrement et/ou matériellement des événements à rayonnement communautaire.

Ces événements comblent de bonheur les amateurs de divertissements et de loisirs qu'ils soient musicaux, sportifs, théâtraux ou tout simplement naturels. Pour exemple, un week-end endiablé avec Rock en Stock dans la ville d'Etaples, un retour dans le passé historique de la cité des Remparts avec les Misérables, un voyage au cœur de la grande musique avec Musica Nigella, sans oublier une semaine de rêve et d'évasion colorée accrochée aux cerfs-volants à Berck.

12 le nombre d'évènements soutenus par la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois.



BLUES IN (A)OÛT

à Neuville-sous-Montreuil

(16 et 17 août 2019)



LES MALINS PLAISIRS

à Montreuil (9 au 17 août 2019)



CINÉMONDES

à Berck et Montreuil

(11 au 18 septembre 2019)



BEACH CROSS

à Berck-sur-Mer (19 et 20 octobre 2019)

L'AGGLO PRATIQUE

Vous souhaitez nous contacter ?



 **03.21.06.66.66.**

 **contact@ca2bm.fr**

 Communauté d'Agglomération

2 Baies en Montreuillois

11-13 Place Gambetta - 62170 Montreuil-sur-Mer

DES NUMÉROS UTILES

Service Eau Potable

Pour les communes de Camiers, Cucq, Etaples-sur-Mer, Merlimont, du Touquet-Paris-Plage et de Verton ont délégué l'exécution de leur service à Véolia Eau.

Tél. : **09.69.36.72.61**

Zone Nord **03.21.06.66.66.**

(URGENCE **06.84.27.73.33.**)

Zone Sud **03.21.89.90.20.**

(URGENCE **06.08.70.02.46.**)



SERVICE ASSAINISSEMENT

Site de BERCK-SUR-MER : Tél. **03.21.89.55.80**

Site de CUCQ-ETAPLES-LE TOUQUET : Tél. **03.21.84.64.71**

URGENCE ASSAINISSEMENT

Pour les clients Véolia vous pouvez contacter

09.69.36.72.61 : 24h/24 - 7 jours sur 7 (appel non surtaxé)

DÉCHETS

0 800 880 695

Service & appel
gratuits



RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

319, Rue de la Mairie à Ecuire

Tél. **03.21.90.94.44.** / ram@ca2bm.fr

Services ADS (Application du Droit des Sols)

BERCK-SUR-MER : 459 Rue de l'Impératrice,

03.21.89.90.13. adsberck@ca2bm.fr

LE TOUQUET-PARIS-PLAGE : rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville
(Boulevard Daloz)

03.21.90.94.68. urbanismeletouquet@ca2bm.fr

MONTREUIL-SUR-MER : au siège de la CA2BM (11-13, Place
Gambetta),

03.21.06.66.66. contact@ca2bm.fr



SUIVEZ L'ACTU DE LA CA2BM



Communauté d'agglomération des 2 Baies en Montreuillois



@CA_2BM